

par les électeurs Ontario-nord, par les électeurs de Brant—où l'élection, me dit-on, a produit un mauvais effet sur l'esprit de mes honorables amis,— et enfin et surtout, par les électeurs de Wright et de Bonaventure.

Une VOIX: Alors, il y avait encore d'autres prophéties.

Le MINISTRE DU COMMERCE: Je n'étais pas si bien au courant de celles-là. Il est probable que l'honorable député donnera comme excuse l'explication qui a déjà paru dans les journaux conservateurs, qu'après tout, il ne faut pas trop s'étonner, parce que les élections partielles sont généralement favorables au gouvernement du jour. Si tel est le cas, tout ce que je puis dire c'est là la doctrine que les conservateurs ont constamment prêchée à leurs partisans depuis dix-huit ans, et aujourd'hui ils récoltent ce qu'ils ont semé.

Alors, que reste-t-il à faire pour le pays et pour la Chambre? Voici ce qui reste à faire: les deux partis feront bien de reconnaître l'incommensurable folie qu'il y aurait à ramener cette question sur le tapis. En ce qui concerne l'intervention fédérale, il me semble qu'aucun homme sensé ne peut nier, que l'affaire est enterrée, et que s'il est besoin d'amendements et de perfectionnements à la loi, c'est au gouvernement du Manitoba qu'il faut s'adresser; et si celui-ci peut contribuer à soulager l'esprit de nos honorables amis, je puis leur dire que le gouvernement du Manitoba nous a donné toutes les assurances qu'il est possible de donner, que cette loi du règlement sera administrée dans un esprit large et libéral et que mon honorable ami, M. Greenway, exécutera en entier l'esprit et la lettre de la promesse de l'engagement qu'il a pris dans une circonstance mémorable à Montréal, et qui est encore, je suppose, fraîche à la mémoire des honorables députés.

Dans de telles circonstances, ce n'est pas être amis de son pays que de vouloir agiter de nouveau cette question, et que celui qui le tentera soit englouti à 800 brasses de profondeur, comme dans Wright et Bonaventure.

M. FOSTER: Pour avoir ensuite une glorieuse résurrection.

Le MINISTRE DU COMMERCE: De la question du Manitoba? Dans ce cas, j'espère que ce sera mon honorable ami lui-même qui la ramènera. Quant à ses autres accusations, je puis l'assurer qu'il y sera répondu en temps opportun. On se plaint des destitutions. S'il y a eu des destitutions non justifiées, nous sommes ici pour les expliquer et les justifier et nous n'entendons pas nous dérober à notre devoir. De plus si nos adversaires veulent discuter le tarif, ils n'ont pas besoin de le faire au moyen de vagues rumeurs de journaux, puisqu'une autre occasion leur sera bientôt offerte, lorsque le tarif sera déposé, et alors ils seront bienvenus à le discuter.

M. FOSTER: Quand?

Le MINISTRE DU COMMERCE: Personne ne sait mieux que mon honorable ami que ce serait une violation flagrante de mes devoirs officiels que de répondre à sa question.

Quant aux iniquités qui ont été perpétrées durant les dernières élections, et qui étaient de nature à...

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

ture à faire dresser les cheveux sur la tête de l'honorable chef de l'opposition, j'avoue que mon imagination se refuse à se faire une idée de ce qu'elles ont pu être. Je m'imaginai que s'il y avait un homme qui fût par son âge et son expérience, en position de tout connaître en fait de corruption électorale, c'était bien lui. C'est mon opinion bien arrêtée que pour ce qui concerne les honorables députés de la droite, en matière de corruption électorale le chef de l'opposition en a plus oublié que nous n'en avons jamais connu. Tout ce que je puis supposer, c'est que la mémoire lui fait défaut et que par hasard quelques personnes imprudentes ont eu recours dans Brant à certains vieux trucs auxquels il avait depuis longtemps renoncé pour employer des méthodes plus perfectionnées.

Il y a un autre sujet qui a été traité par le chef de l'opposition et qui a reçu, jusqu'à un certain point l'approbation de son honorable ami, (M. Foster) sur lequel je m'arrêterai un instant. Comme la Chambre le sait très bien, en règle générale, je me suis toujours abstenu d'engager des discussions financières pendant le débat sur l'adresse. Généralement, j'ai toujours supposé que le meilleur temps pour ces discussions était lors du discours sur le budget. Aujourd'hui, je me propose de m'écarter quelque peu de cette règle, pour deux bonnes raisons.

En premier lieu, l'opposition m'y force, et, en second lieu, je sais parfaitement, avec tous les députés, que lorsque le budget sera présenté, l'attention de la Chambre et du pays se portera exclusivement sur les changements que nous nous proposons de faire au tarif, et qu'on ne s'occupera pas du côté financier de la question. Conséquemment, le sujet étant d'une grande importance, je désire présenter à la Chambre quelques observations au sujet de la situation financière et de l'injustice du blâme qu'on a déversé sur mon honorable ami.

M. l'Orateur, on veut recourir de nouveau à une vieille ruse, mais elle n'est pas à craindre dans le moment. Je me permettrai de rappeler aux anciens membres de cette Chambre les circonstances qui ont accompagné la chute du gouvernement conservateur en 1873. Je me souviens fort bien que, quelques jours après avoir été nommé ministre des Finances, mon attention fut attirée sur le fait que le gouvernement que nous avions remplacé avait ajouté quatre millions de piastres par année aux dépenses du pays, au paiement desquels il n'avait pas pourvu, qu'il avait également conclu des engagements, indiqués dans le discours de sir Leonard Tilley, lequel occasionnait une autre addition de \$3,360,000 par année, obligations auxquelles il n'avait pas pourvu, formant un total de sept millions et demi de piastres lorsque le temps de remplir ces engagements arriverait; et je me souviens très bien de la difficulté que nous avons eue à expliquer à l'honorable leader de l'opposition jusqu'à quel point lui et ses amis, qui avaient contracté ces obligations, qui avaient pourvu au paiement de l'énorme augmentation de la dette et des intérêts, qu'ils étaient en tout sens responsables de leurs actes. Ils le nièrent, et dans les élections qui suivirent il fut très difficile d'expliquer au public jusqu'à quel point ces messieurs nous avaient lié les mains, et avaient imposé de lourdes charges sur le Canada.

On cherche à faire à peu près la même chose. Quoiqu'ils puissent en dire, ces messieurs ont augmenté considérablement nos dépenses annu-